

Bulletin d'histoire politique

À propos du dernier film de Michel Brault Quand ce sera fini, je dormirai encore...

Marcelle Cinq-Mars



Volume 8, numéro 1, automne 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060394ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060394ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cinq-Mars, M. (1999). Compte rendu de [À propos du dernier film de Michel Brault : quand ce sera fini, je dormirai encore...]. *Bulletin d'histoire politique*, 8(1), 167–169. <https://doi.org/10.7202/1060394ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

À propos du dernier film de Michel Brault

Quand ce sera fini, je dormirai encore...

•••

Marcelle Cinq-Mars
historienne

Le problème avec les films historiques (d'autres diront que le problème vient des historiens...), ce sont les libertés que certains réalisateurs prennent. Bien que l'interprétation des événements puisse laisser libre cours à l'imagination, il n'en va pas de même des faits historiques. Et pour expliquer ces faits, il faut prendre le temps; il faut dire les choses nécessaires à la compréhension et il faut bien situer les événements. Le film de Brault, *Quand je serai parti, vous vivrez encore...*, est un parfait exemple de ce qu'il faudrait éviter.

Un néophyte qui assiste à une représentation de ce film est laissé à lui-même, du point de vue historique. Oblitérés Papineau et 1837, et Nelson en 1838, Brault les laisse tout simplement de côté. Tant pis si le spectateur ne comprend pas les origines de la rébellion. On lui donne la scène de départ comme indice: un homme est marqué au fer rouge sur les paumes de la main. Le spectateur doit donc en déduire que la rébellion est causée par cette injustice.

Encore faudrait-il démontrer qu'il s'agit d'une injustice. Il était courant de marquer les criminels de droit commun au fer rouge, on le faisait en Nouvelle-France. Parfois, on marquait même les criminels au front! Mais cette pratique était plutôt exceptionnelle au début du XIX^e siècle... Admettons donc qu'il s'agisse d'une injustice. Mais allez donc savoir de quoi est coupable l'homme? Oublions donc 1837, Papineau et les Patriotes de la première heure et disons que les gros méchants Britanniques ne sont pas gentils du tout.

Le film commence réellement avec le retour du héros. Il est pourchassé dans les bois (près du poste frontière), mais le soldat qui le trouve le laisse partir. Pourquoi? Brault a pris soin de faire de ce soldat un Irlandais qu'un méchant officier anglais engueule et traite de tous les noms. Pour la subtilité, on repassera. Quand on pense que les simples troupions de l'armée anglaise se foutaient bien des paysans, leurs régiments servant autant aux Indes, aux Bermudes, en Australie qu'au Canada. Que, s'il avait été surpris à laisser s'échapper un rebelle, ce soldat irlandais aurait probablement été fusillé. Mais non: c'est un «bon» Britannique, puisqu'il est Irlandais.

Le héros revient dans sa famille. On a droit à la petite leçon d'histoire, ici encore pas vraiment subtile. Maman est contre la révolte, papa l'approuve et grand-papa est pour la révolte... pacifique. Ce qu'il faut souffrir!

Passons sur des péripéties qu'on devine dix minutes à l'avance, comme le prêche de monsieur le curé qui fera se lever le père et les autres «rebelles» de la paroisse. Ils assisteront plutôt au «prêche» de Chevalier de Lorimier sur le peron de l'église. Ah! Lorimier!! Tu méritais mieux. Oui! Brault t'a donné la dignité que les historiens et les nationalistes aiment t'accorder. L'allure et les nobles idées. Mais... quelle horreur que cet accent empesé à la Robespierre. Pourquoi faire de de Lorimier un Danton? Pourquoi faire de de Lorimier, ce notaire montréalais, une imitation des républicains français? Enfin, passons.

Et que dire de Durham! Je n'ai pas vraiment de sympathie particulière pour lui, mais il faut tout de même respecter l'histoire et lui rendre ce qui lui appartient. On le montre malade et sous médication, comme si les énormités qu'on allait mettre dans sa bouche (tout à fait hors contexte) étaient dues à une maladie en phase terminale. Cancer du cerveau, tant qu'à y être?

Je savais... ou plutôt redoutait fortement ce qu'allait dire Durham. Et Brault n'y a pas échappé: «Ce maudit peuple sans histoire!» Qu'on en sorte de cette paranoïa de conquis. Parce que Durham a écrit ses malheureux mots (qu'on se plaît à mal citer), ce n'est pas une raison d'en faire un leitmotiv de toutes les rebellions! Sans expliquer ces mots, sans les mettre en contexte! D'ailleurs, il faut savoir que Durham n'est peut-être même pas le seul auteur de son rapport. Ses assistants l'ont aidé à rédiger le document, publié des mois après son retour en Angleterre. Mais à quoi bon dire les choses comme elles sont, si elles ne servent pas à appuyer notre propos?

Ah! ces maudits Anglais. Que les Canadiens français de Brault les détestent! Et pour cause... Ils passent leur temps à patrouiller en forêt, ou à projeter les pires sévices pour ces méprisables rejets de Canadiens français, tentant de faire du gouverneur l'outil de leur haine viscérale et sectaire. Pas besoin de mieux connaître les motivations de ces méchants Anglais discutant avec le gouverneur. À quoi bon, ce sont des ANGLAIS!!! On vous laisse deviner que ce sont probablement des marchands de Montréal. Les

grosses maudites Anglaises de chez Eaton ne sont pas loin... Brault ne juge pas nécessaire non plus de présenter le petit peuple anglophone des campagnes environnantes. Des Eastern Townships, de Québec, de Gaspésie...

Ne nous attardons pas trop aux garde-frontières américains dans leur petite cabane, le long d'une rivière et d'une route. Notre héros y est passé en douce au début; quoi de mieux que de repasser au même endroit, à vue de nez des Américains? Marcher quelques kilomètres de plus, pour s'éloigner des gardes, devait être trop fatigant? On s'imagine difficilement un rusé et brillant Canadien français commettre l'erreur de passer si près du poste de garde.. deux fois! Mais bon, passons encore une fois.

Quel soulagement de voir l'avocat Drummond. Quoi, un autre méchant Anglais? Non non, rassurez-vous, il est irlandais. Ah! irlandais, ça va. Le spectateur l'aura compris (ou pas), Irlandais = sympathique. Pas besoin de l'expliquer. C'est évident (!). Mais, où est passé l'avocat juif anglophone Hart, le second avocat des Patriotes? Probablement au même endroit que Papineau et les autres Patriotes de 1837: dans les coulisses de l'Histoire...

Passons aussi sur la pendaison. Infidèle à la réalité. Il s'agissait pourtant d'utiliser le récit de Prieur et celui des journaux de l'époque. On omet évidemment les dernières paroles de Nicolas (se repentant). On représente une exécution anachronique, utilisant une méthode de pendaison mise au point par le bourreau britannique Marwood en 1874, le «long drop» (pendu haut et court). Celle utilisée pour les rebelles de 1838 est le «short drop» (pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive). Cette technique ne brisait pas le cou des condamnés, mais les étranglait. Les journaux rapportent que des pendus de 1838 mirent de longues minutes à expirer. Enfin. Passons encore une autre fois.

Oui, passons. Comme ce film le fera: passer. On aura beau donner crédit aux efforts remarquables apportés au respect des décors d'époque (surtout l'intérieur de la prison du Pied-du-Courant) et aux costumes. On passera cependant sur la coupe de cheveux de la jolie fille dont on ne sait pas vraiment le nom. Un peu courts, les cheveux, pour l'époque... Enfin. On omettra bien des détails. Mais on ne doit pas laisser passer les omissions historiques. On ne doit pas laisser croire, malgré toute la sympathie qu'on peut avoir pour de Lorimier et les autres pendus de 1838, que Papineau, Nelson et les autres n'ont pas «parti le bal» en 1837. Faudrait-il préciser, en utilisant ces mêmes textes de présentation et de fermeture si agaçants, que de Lorimier n'était pas le chef des Patriotes? Ou alors, veut-on retirer à Papineau ce qui lui revient, parce qu'il ne s'est pas fait pendre?

Brault omet tellement de faits qu'on se demande si son film s'adresse à des spécialistes (dans quel cas, il ne peut les satisfaire) ou à des néophytes (alors, il biaise la vision de la réalité des faits par omission). En histoire, l'omission des faits est difficilement acceptable. On explique bien ou on se tait.